

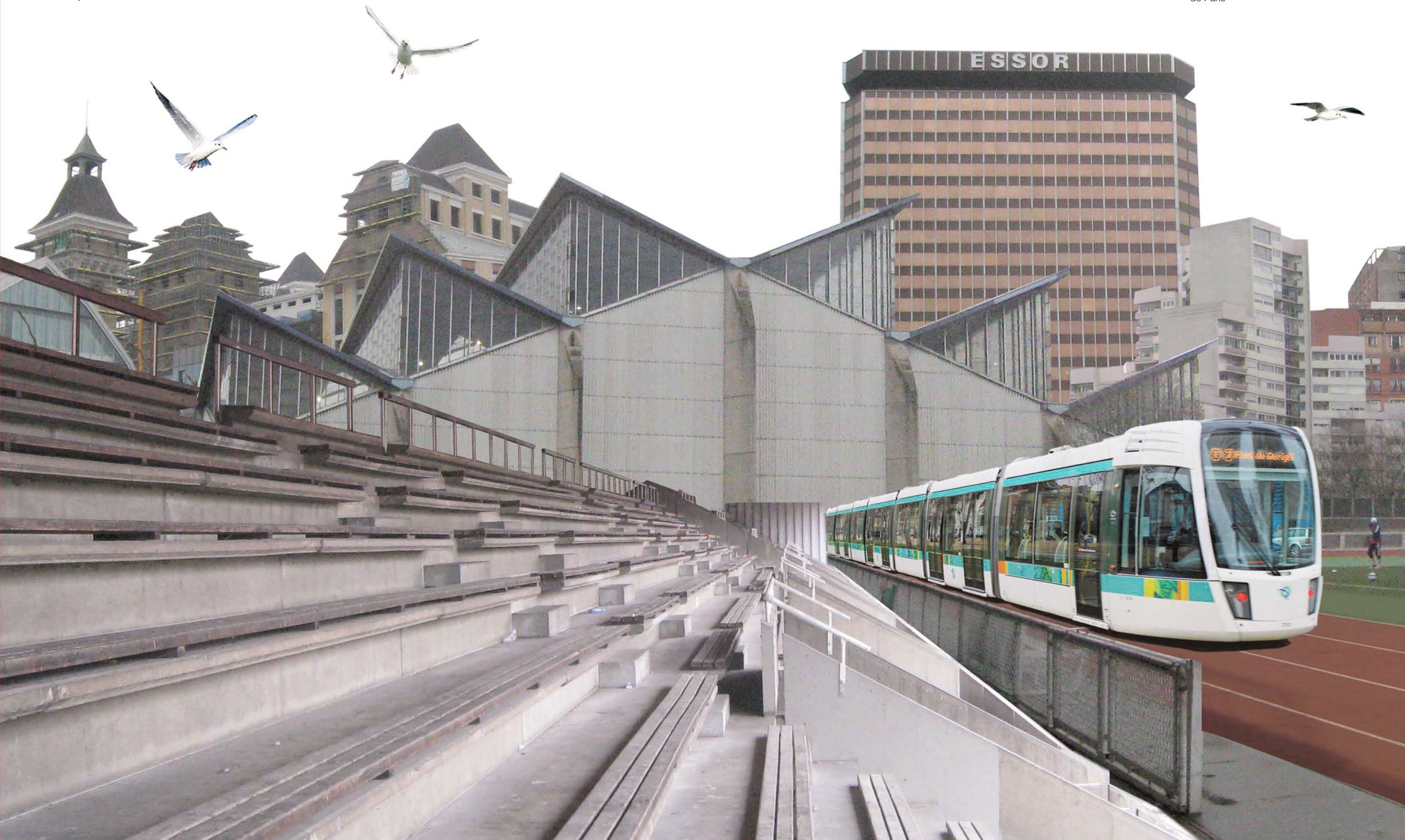
CONCOURS LADOUMEGUE 75019

2 concours pour le réaménagement du Stade Jules Ladoumègue

Exposition du 6 février au 1^{er} mars 2009

PAVILLON de
l'ARSENAL

centre d'information,
de documentation et d'exposition
d'urbanisme et d'architecture
de Paris



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONCOURS LADOUMEGUE PARIS 19

EXPOSITION DU 6 FÉVRIER AU 1ER MARS 2009 CRÉÉE PAR LE PAVILLON DE L'ARSENAL

Projet exemplaire de valorisation urbaine de la couronne parisienne, le réaménagement du stade Jules Ladoumègue associe reconstruction d'équipements sportifs, réalisation d'un site de maintenance et de remisage du tramway T3, et création d'une résidence étudiante de 180 logements.

L'exposition «Concours Ladoumègue» rassemble les propositions ambitieuses des concours d'architecture pour la réalisation des futures installations sportives et d'habitat et permet à tous de découvrir le devenir de ce territoire situé en périphérie Nord/Est de Paris à la Porte de Pantin.

Les projets des 10 agences internationales d'architecture, très jeunes ou confirmées, cherchent à exploiter au mieux les enjeux locaux, le boulevard périphérique à l'Est, le canal de l'Ourcq au Nord et l'arrivée prochaine du tramway, afin d'en révéler les potentiels. Ils témoignent également d'un engagement fort, dès la conception, pour une démarche environnementale dans le respect du Plan Climat de Paris.

Regroupement inventif et novateur de différents programmes gérés à la fois par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris, la RIVP et la RATP, le réaménagement du stade Jules Ladoumègue développe une mixité urbaine qui s'accompagne d'un travail de recomposition paysagère pour contribuer à valoriser ce site en mutation et le relier avec ses territoires limitrophes.

L'exposition donne ainsi à voir la naissance d'un quartier innovant associant haute qualité d'usage, mixité urbaine, exigences de densité, nécessités d'économies d'énergie et qualité architecturale.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE DE 180 LOGEMENTS, PARIS 19E

3

Architectes invités :

- AAVP, Atelier d'Architecture Vincent Pareira, architecte mandataire
- Emmanuel COMBAREL - Dominique MARREC Architectes (ECDM)
- HAMONIC + MASSON Architectes, architecte mandataire
- JDS, Julien de SMEDT Architects, architecte mandataire
- MOUSSAFIR Architectes Associés, architecte mandataire
- OFIS ARHITECKTI, Spela VIDECHNIK, architecte mandataire

CONCOURS POUR LA RECONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU STADE JULES LADOUMEGUE EN IMBRICATION AVEC LE SITE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE DU TRAMWAY T3

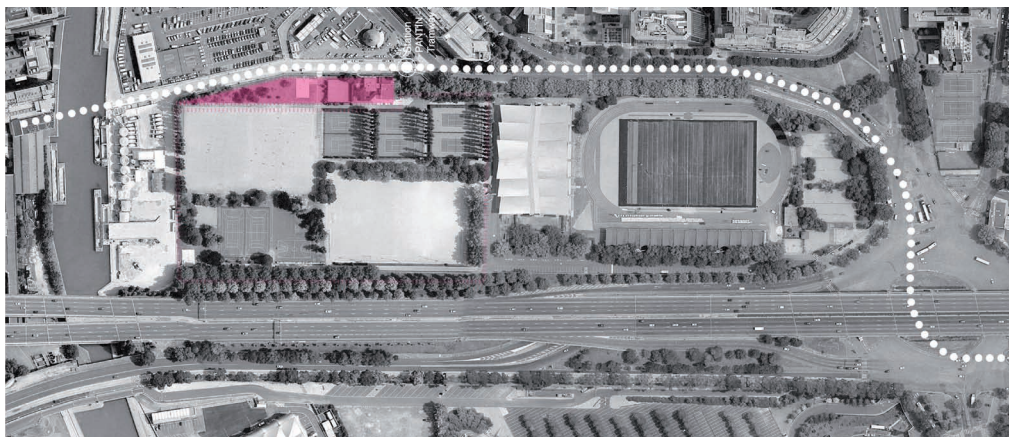
7

Architectes invités :

- Dietmar Feichtinger Architectes
- Xaveer de Geyter Architectes
- Dominique Perrault Architecture
- Bernard Tschumi urbanistes Architectes

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE ETUDIANTE DE 180 LOGEMENTS

REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS



PROGRAMME

Le programme consiste en la construction d'une résidence de 7 300 m² SHOB soit 180 logements étudiants environ, réalisée le long du mur Est du Site de Maintenance et de Remisage du futur tramway (SMR). Il a été demandé aux candidats d'habiller ce mur dans le cadre du concours.

Il n'y a pas d'imbrication des différents programmes connexes, mais ils s'inscrivent dans des calendriers soit successifs soit simultanés. Il a été demandé aux concepteurs de concevoir leur projet en prévoyant l'installation de chantier sur l'emprise du lot pour permettre la réalisation de la ligne de tramway dans le même calendrier.

La future résidence pour étudiants sera gérée et exploitée par le CROUS de Paris qui a décidé, compte tenu du nombre de logements prévus, de mettre en place une « Unité de Gestion » administrative, financière, technique et de vie étudiante.

Pour mettre en place ce dispositif, il a été demandé de prévoir en plus des logements :

- des locaux communs pour les étudiants
- des locaux administratifs
- des locaux techniques et de service
- un logement de gardien

Le rez-de-chaussée de la résidence ne prévoit ni commerce, ni places de stationnement automobile. Il est dédié à la vie de la résidence étudiante. Aucun sous-sol n'a été autorisé.

Pour l'élaboration de ce programme, le Maître d'ouvrage a souhaité attirer l'attention des concepteurs sur les points suivants :

- Une architecture claire et lisible
- L'intégration de l'ensemble des contraintes techniques du site et compatibilité avec les opérations connexes

- L'adéquation du projet aux données numériques du programme (taille minimale des chambres de 18 m², nombre de m² SHON, etc...)
- La prise en compte du développement durable dans l'activité de construction : objectif de consommation d'énergie primaire Cep de 50 kWh/m²SHON/an et mise en œuvre d'énergies renouvelables permettant de couvrir 40% des besoins en eau chaude sanitaire (labels BBC Effinergie et Habitat et Environnement profil A option Performance).
- Insertion dans le site

ENJEUX / OBJECTIFS

La parcelle est indépendante de celle du terrain de sport actuel. La construction s'adossera au Site de Maintenance et de Remisage (SMR) réalisé par la RATP d'ici 2010. Le futur tramway empruntera la route des Petits Ponts, passera le long du projet et franchira le canal de l'Ourcq via un nouvel ouvrage d'art. Les équipements sportifs seront reconstruits sur la dalle du SMR. L'objectif est de réaliser le chantier de construction de ce projet entre janvier 2010 et janvier 2012, avant l'ouverture de la ligne du tramway au 1^{er} trimestre 2012.

Concernant les performances énergétiques, le souhait de la Ville de Paris au travers du « Plan Climat de Paris » est d'atteindre une consommation d'énergie primaire de 50 kWh/m²SHON/an pour les constructions neuves, inférieure à celle du label « Bâtiment Basse Consommation » de Cerqual. Le plafond des hauteurs est fixé sur la zone à 31 m. Une étude de capacité a montré qu'il pouvait être réalisé sur cette parcelle environ 7 000 m² SHON de logements, ce qui conduit à un programme d'environ 180 logements étudiants. Reichen et Robert & Associés sont les architectes coordonnateurs du réaménagement du stade Ladoumègue.

CALENDRIER DU CONCOURS

Avis d'appel public à candidature : 21 Avril 2008

Date limite de réception des candidatures : 2 Juin 2008

Réunion du Jury pour la sélection des candidats : 30 Juin 2008

Séance de questions-réponses avec la Maîtrise d'Ouvrage : 9 Juillet 2008

Remise des prestations par les candidats : 6 Octobre (panneaux) et 20 Octobre 2008 (maquette)

Réunion du jury pour la désignation du lauréat : 13 Novembre 2008

ÉQUIPES D'ARCHITECTES INVITÉES

> AAVP-Atelier d'Architecture Vincent Pareira, Architecte mandataire / COTEC, BET ECO / OASIS, conseil HQE / Pascal Dupuis, Graphiste

> Emmanuel Combarel - Dominique Marrec architectes (ECDM), Architecte mandataire / BETIBA, BET TCE et économie de la Construction / Frank Boutté Consultants, BET environnemental

> Hamonic + Masson, Architecte mandataire / SIBAT, BET

> JDS / Julien de Smedt Architects, Architecte mandataire / RFR, BET Structures et HQE / ALTO INGENIERIE, BET Fluides et HQE / Bureau Michel Forgue, Ingénieurs Conseils en économie du Bâtiment

> Moussafir Architectes Associés, Architecte mandataire / BATISERF Ingénierie, BET Structures / LBE Fluides, BET Fluides / Frank Boutté Consultants, BET environnemental / Bureau Michel Forgue, Ingénieur Conseil en économie du Bâtiment

> OFIS arhitekti, Spela VIDEKNIK, Architecte mandataire / Cabinet MTC, BET Fluides, ECO et HQE / Intégrale 4, BET Structure

OFIS arhitekti projet lauréat

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le projet consiste en la réalisation d'une résidence étudiante d'environ 180 logements sociaux sur le site du Stade Ladoumègue, à Paris 19^e. La résidence fait partie d'un plan d'aménagement fait par les architectes Reichen & Robert. D'ici début 2012, le tramway parisien passera par le site, et l'objectif est de pouvoir réaliser le projet avant l'ouverture de celui-ci, c'est-à-dire avant fin 2011. L'autre objectif du projet est de réaliser un bâtiment consommant très peu d'énergie, rejoignant ainsi le souhait de la Ville de Paris à travers le « Plan climat ». Les objectifs majeurs du projet sont donc de concevoir une résidence, destinée à accueillir des étudiants, et capable de leur offrir un environnement sain, pour étudier, se loger, se divertir, se rencontrer... Ce bâtiment doit être « économe » en énergie, et doit pouvoir être construit à la fin 2011. Pour répondre à ces objectifs de performance et de délais, nous nous sommes orientés vers un bâtiment simple, bien isolé et ventilé avec un fonctionnement optimum tout l'année.

PARTI ARCHITECTURAL, URBAIN, ET TECHNIQUES PROPOSÉS

La parcelle du projet a une configuration très particulière. Elle est étroite (11 mètres) et s'étend sur environ 200 mètres de long sur l'axe Nord-Sud; ce qui préfigure de l'importance du traitement de la façade Est, donnant sur le prolongement de la route des Petits ponts. De plus, cette rue accueillera le tramway, une voie cycliste ainsi que des allées piétonnes. Le prolongement de la rue des Petits ponts mène aussi au canal de l'Ourcq, d'où la priorité du traitement paysager de la parcelle pour accompagner ce paysage urbain. Dans notre cas, il ne s'agit pas seulement d'intégrer un bâtiment dans son environnement, mais plutôt d'intégrer tout un morceau de rue, une façade composée de bâti et de paysage. Un ordonnancement de pleins et de vides.

Les espaces « vides » servent d'espace de respiration à la parcelle. Elle rythme la façade et crée ainsi des espaces extérieurs utilisables par les étudiants.

La résidence est divisée en 2 parties de 9 étages reliées par une cours paysagère. Ces parties s'organisent selon une trame simple et fonctionnelle permettant une optimisation logique et économique. Au rez-de-chaussée, on retrouve l'administration, les locaux techniques, les espaces communs ouverts sur la cours, et quelques logements (accessible aux handicapés). Aux étages se trouvent les logements ainsi qu'une terrasse commune au R+2. Les espaces communs ne sont pas répartis dans tout le bâtiment, car difficiles à gérer et à entretenir. Nous avons préféré regrouper les espaces communs autour de la cour pour offrir aux étudiants des espaces intérieurs et extérieurs de qualité. Notre volonté est de créer des espaces de rencontre, de convivialité et de détente, dans lequel chaque étudiant puisse se sentir bien et profiter des espaces intérieurs et extérieurs paysagers.

L'accès à la résidence se fait par la plus grande partie du bâtiment. Pour des raisons de sécurité et aussi de gestion, il n'y a qu'une entrée. Chaque partie dispose de ses circulations verticales qui desservent ensuite les logements par coursive du côté Stade (façade Ouest). Les circulations sont ainsi éclairées et ventilées naturellement, et permettent d'avoir des appartements traversants Est- Ouest, avec de la lumière naturelle de chaque côté. Cela permet de réduire la consommation d'énergie.

LOGEMENTS-CONCEPT-DURABILITÉ

La résidence comprend 192 logements, dont plus de 10% accessibles aux personnes à mobilité réduite (aux niveaux inférieurs). Tous les logements sont aménagés selon le même principe dans

toute la résidence, pour une meilleure optimisation. La résidence compte aussi 7 logements avec deux chambres, qui permettent de répondre à des attentes particulières en matière de logement étudiant, comme par exemple un couple d'étudiants...

Le point essentiel sur lequel nous avons poussé nos études, est l'intérieur des logements : le travail sur la lumière, la qualité de l'air et des espaces. Les appartements offrent aux étudiants un environnement optimal pour vivre, travailler, et se divertir... Ils sont traversants, ce qui permet d'avoir de la lumière naturelle dans tout l'appartement. La conception des logements a été pensée de manière à offrir confort, luminosité et fonctionnalité. L'agencement est rationnel et permet une modularité.



Les logements sont ventilés par une ventilation double flux. Ce type de ventilation offre aux étudiants un air et un environnement sain, nécessaire et vital au bon fonctionnement de l'individu, ce qui est primordiale dans des espaces de vie, où l'on travail, dort, cuisine, lit...

La majorité des logements dispose d'un espace extérieur singulier sous forme de loggia, qui est le prolongement des espaces intérieurs. Ces loggias créent des espaces intimes et offrent des vues sur les quartiers alentours.

En vue des objectifs fixés concernant les performances énergétiques, l'isolation thermique et phonique du bâtiment sera ultra performante : une isolation par l'extérieur de 16 cm d'épaisseur, pour réduire les déperditions thermiques. Ce qui permet d'avoir un bâtiment très bien isolé thermiquement et phoniquement, tout en ouvrant de grandes baies en façades pour laisser entrer un maximum de lumière dans les appartements.

Pour régler le problème des ponts thermiques des coursives et loggias, nous intégrons à la structure des éléments de ruptures de ponts thermiques. Cette technique est plus coûteuse qu'une conception « standard » mais évite les déperditions thermiques et surtout équilibre durablement les coûts d'investissement dans le temps.

LES FAÇADES

Les façades ont un impact très important sur leur environnement du fait de la longueur de la parcelle. La façade Est du bâtiment, vers laquelle s'orientent les appartements, donne sur la rue des Petits ponts. Elle est composée de loggias en bambou, qui apparaissent sur la façade comme des cocons en bois orientés aléatoirement pour diversifier les vues et rythmer la façade. Cet agencement rythmique de la façade rompt avec l'échelle du bâtiment.

L'utilisation du bambou pour les loggias s'inscrit dans une démarche environnementale. Le bambou est un matériau respectueux de l'environnement et recyclable. Il s'intègre très bien dans son environnement et apporte un peu de chaleur à ce site qui en a besoin. Les loggias sont pourvues de brise-soleil en bambou pour contrôler l'ensoleillement des balcons et de l'intérieur des logements. Le bambou est aussi utilisé sur la façade Ouest en lames horizontales, pour gérer l'ensoleillement de la coursive. A ces lames vient se superposer une résille métallique fine qui accueillera des plantes grimpantes. Cette résille est mise en place pour protéger la résidence du stade. Ces plantes serviront de filtres visuel et environnemental : en été, la façade sera rafraîchie par l'épaississement du filtre végétal ; en hiver, la façade fonctionnera normalement ; le tout s'intégrera parfaitement dans l'environnement en créant des façades saisonnières.

LA COMPOSITION STRUCTURELLE

Le projet est composé de deux parties rectangulaires. La première partie fait 30x11m et la deuxième, 65x11m. Le bâtiment en R+9 monte jusqu'à une hauteur de 29,2 mètres. La structure du bâtiment est en béton armé. Les fondations sont de types pieux, de 12 à 15 m de profondeur. Elles sont reliées par des longrines.

Les étages sont rationnels et identiques. Ils sont constitués de planchers en béton armé portant dans les 2 sens, et sont supportés par des murs et des poteaux. Chacune des deux parties du bâtiment dispose d'un noyau de circulation verticale, qui dessert tous les étages par des coursives. Tous les murs sont en béton armé d'une épaisseur de 20 cm.



ESPACES EXTÉRIEURS

L'espace libre entre les deux parties du bâtiment sera utilisé comme un jardin commun, qui aura les mêmes fonctions qu'une cour parisienne, c'est-à-dire des fonctions de passage d'un bâtiment à un autre, des fonctions de rencontre et de détente. Ce sera un lieu commun paysager, destiné aux étudiants, clôturé, mais laissant une ouverture visuelle sur la rue. Le jardin reste accessible depuis l'extérieur pour les accès incendie du site de la SMR (carte magnétique ou clé).

Le jardin situé au Nord de la parcelle, est privatisé, et laisse aussi une transparence avec la rue. Il est utilisé comme un parc à petite échelle. Boisé, c'est un lieu de détente et de sérénité pour les étudiants. Ce peut être un lieu de repos ou de travail. Le jardin commun est aménagé en paliers pour répondre à l'ouvrage d'art qui va recevoir le tramway, mais aussi pour venir chercher des vues, comme le canal de l'Ourcq ou bien les alentours avec un panorama en altitude.

Tous les espaces verts des jardins (communs et technique) sont équipés d'arrosage automatique, ce qui demande un minimum d'entretien au gestionnaire et consomme beaucoup moins d'eau.

ACCESSIBILITÉ AUX HANDICAPÉS

Le bâtiment a été conçu pour recevoir les personnes à mobilité réduite et leur offrir le meilleur environnement. La résidence comprend plus de 10% de logements directement accessibles aux handicapés (23 logements). Ces logements sont disposés au rez-de-chaussée et au premier étage pour faciliter leur accès et permettre une proximité aux espaces communs, facilitant l'intégration sociale des individus à mobilité réduite.

OFIS arhitekti, lauréat



ÉQUIPES D'ARCHITECTES INVITÉES



JDS / Julien de Smedt Architects,
Architecte mandataire /
RFR, BET Structures et HQE / ALTO
INGENIERIE, BET Fluides et HQE /
Bureau Michel Forgue, Ingénieurs
Conseils en économie du Bâtiment

**AAVP-Atelier d'Architecture Vincent
Pareira, Architecte mandataire /**
COTEC, BET ECO / OASIS, conseil
HQE / Pascal Dupuis, Graphiste



**Emmanuel Combarel -
Dominique Marrec architectes
(ECDM), Architecte mandataire /**
BETIBA, BET TCE et économie
de la Construction / Frank Boutté
Consultants, BET environnemental



Moussafir Architectes Associés,
Architecte mandataire /
BATISERF Ingénierie, BET Structures /
LBE Fluides, BET Fluides / Frank
Boutté Consultants, BET environnemental/
Bureau Michel Forgue, Ingénieur Conseil
en économie du Bâtiment



**Hamonic + Masson, Architecte
mandataire /**
SIBAT, BET



CONCOURS POUR LA RECONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU STADE JULES LADOUMEGUE EN IMBRICATION AVEC LE SITE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE DU TRAMWAY T3

VILLE DE PARIS DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE



PROGRAMME

Le programme de reconstruction de la zone nord du stade porte sur la réalisation :

- d'un bâtiment de plusieurs niveaux en façade de la route des petits ponts regroupant, mur d'escalade, salles de sports, accueil, locaux divers et un logement de fonction,
- d'un ensemble bâti, situé sur le niveau haut le long du périphérique, regroupant les terrains de tennis couverts,
- d'un ensemble de terrains extérieurs sur la dalle du SMR, destinés aux grands jeux sportif, et aux terrains de tennis.

La surface hors oeuvre à construire est de l'ordre de 8 800 m² et la surface d'aménagements extérieurs de l'ordre de 27 000 m².

L'opération est complexe du fait de la réalisation en parallèle de plusieurs programmes, gérés par des maîtres d'ouvrage différents et qui interfèrent (Ville de Paris, RIVP, RATP), en termes de calendrier et de chantier, les uns avec les autres.

Le programme du présent concours, à réaliser sur ces espaces urbains en mutation, présente un réel enjeu environnemental et paysager ainsi que des aspects techniques spécifiques (terrains de sports, acoustique vis à vis du périphérique) à prendre en compte par

les candidats admis à concourir dans la conception de leurs projets. La gestion du chantier sera également particulièrement délicate et contrainte.

Le site du complexe sportif est paysagé. Il est composé de deux parties nord et sud, respectivement d'environ 3,5 et 4 hectares, séparées par une différence de niveau d'environ 1 mètre.

Les équipements sportifs reconstruits, la dalle du SMR accueillera deux terrains de foot, un terrain multisports et 8 terrains de tennis, dont 2 sont en extérieur.

Un bâtiment couvert (mitoyen à la parcelle RIVP, ouvert sur la route des Petits Ponts) est prévu pour les nouveaux équipements : salle d'escalade, tennis, danse, musculation, gymnase et bureaux.

ENJEUX / OBJECTIFS

Le projet est situé sur la couronne parisienne, entre la porte de Pantin et le canal de l'Ourcq, et entre le périphérique et le futur tramway. Malgré la présence importante d'infrastructures, cette zone regroupe de nombreux espaces verts comme le stade Ladoumègue actuel : cet ensemble de terrains sportifs avait fait l'objet lors de sa conception d'un traitement paysagé particulièrement soigné, avec une densité d'arbres élevée. Une attention particulière devra donc être apportée aux contraintes d'insertion dans le site et à la qualité paysagère.

Face au nombre d'entités présentes, l'utilisation de matériaux en cohérence avec les fonctionnalités devra permettre de faciliter la compréhension des lieux et leurs relations. En outre, le choix des matériaux sera un aspect important de la réflexion globale sur la qualité paysagère du site. On pourra par exemple choisir des matériaux naturels, tels le bois, l'acier, le zinc, etc...

Naturellement, le projet (conformément au Plan Climat de Paris) doit, dans sa globalité (volumes, orientations, matériaux, ...) viser à une optimisation des performances environnementales (coûts énergétiques de construction, de fonctionnement et d'entretien, cycle de vie des matériaux, santé et confort des utilisateurs). Tous les équipements devront être accessibles à tous par les accès et circulations principales.

Reichen et Robert & Associés sont les architectes coordonnateurs du réaménagement du stade Ladoumègue.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Jury de concours : 27 Novembre 2008

Remise DCE : Mars 2010

Lancement Appel d'Offres : Mai 2010

Lancement des travaux : Janvier 2011

Livraison : Avril 2013

ÉQUIPES D'ARCHITECTES INVITÉES

> Dietmar Feichtinger Architectes sarl associée à INGEROP Conseil et Ingénierie sas, OSMOSE sarl, Empreinte, Bureau de Paysage sarl et OASIIS sas

> Xaveer de Geyter Architectes sarl associée à SETEC Bâtiment sa et Michel DESVIGNE Paysagiste sarl

> Dominique Perrault Architecture associé à AWP sarl, SAUNIER & Associés sas et Cabinet RPO sas

> Bernard Tschumi urbanistes Architectes sarl associée à OTH Conseil sarl, IOSIS Bâtiments sarl et NEVEUX ROUYER Paysagistes sarl

Dietmar Feichtinger Architectes projet lauréat

UN ÉQUIPEMENT MAJEUR POUR PARIS ET PANTIN

Le nouveau complexe sportif Ladoumègue est représentatif dans la création de la continuité urbaine entre Paris et sa banlieue. Cette continuité se manifeste par le tracé du nouveau tramway. La construction du site de maintenance et remisage de la RATP et la création des espaces sportifs sur son toit reflètent une démarche de mixité d'usages, de la densification et de l'intégration des grands équipements dans le tissu urbain.

Le nouveau bâtiment et la pagode forment une porte face à la nouvelle station du tramway. Le dialogue entre les deux bâtiments donne l'identité à l'entrée. L'expressivité de la Pagode et l'écriture fine du nouveau bâtiment créent un rapport fort entre les constructions.

Un escalier extérieur monumental annonce le niveau surélevé au dessus du centre de remisage de la RATP couvrant la moitié nord du terrain. La générosité de l'escalier correspond à l'ampleur du niveau haut qui domine le site. Le principe de l'aménagement est de proposer un site permettant des vues continues et lointaines. La nature des sols se distingue en parties engazonnées et des parties en béton poreux.

DEUX PLACES

Le site s'organise autour de deux places centrales – la place de la Pagode et la place haute. Leur dimension et leur aménagement créent des espaces généreux. Elles forment l'aboutissement des différents cheminements assurant la continuité entre le nord et le sud du terrain.

LA PLACE HAUTE

Le carré central domine le site. C'est une place structurée par de nouvelles plantations – des cerisiers. Elle constitue la seule grande surface libre sur la dalle. Les autres surfaces sont affectées aux différentes disciplines sportives. Elles sont reliées à la place centrale par des cheminements plantés.

LA PLACE DE LA PAGODE

C'est le parvis du bâtiment existant. Il permet le rassemblement et l'attente. Les arbres existants – des platanes – sont maintenus et complétés. L'allée existante nord – sud relie le parvis sur la place de la Porte de Pantin avec la place de la Pagode en longeant les tribunes existantes. Une partie engazonnée accompagne l'allée à l'ouest en continuité avec le gazon du chemin du tramway en site propre. Une clôture à grande maille assure la continuité visuelle.

LE NIVEAU SURÉLEVÉ

Le toit du centre de remisage accueille un terrain de football homologué orienté nord-sud, un terrain de football d'entraînement orienté est-ouest au nord et des terrains de tennis et multisports au nord de l'atelier de la RATP. Des cheminements plantés relient les terrains à la place centrale. Une ouverture au nord forme un belvédère sur le canal de la Villette.

LE RAPPORT AU BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE

6 terrains de tennis couverts séparent le boulevard périphérique des terrains de sport. Une bande de pleine terre large d'environ 10m forme un espace intermédiaire. Il est aménagé

avec des talus triangulaires à pentes variées plantés avec une grande densité d'arbres. Le mur de séparation des tennis est en béton matricé. La ligne supérieure est interrompue par des parties vitrées. Il est légèrement incliné et sort du talus à plusieurs endroits comme des rochers. L'ensemble forme un paysage artificiel long de 215 m. Des panneaux solaires couronnent les tennis et sont visibles depuis le boulevard périphérique.

LE BÂTIMENT DE LA RUE DES PETITS PONTS

Le nouveau bâtiment signale la nouvelle entrée principale de l'ensemble. L'élément structurant du bâtiment est un escalier droit qui relie tous les niveaux. Il connecte les niveaux principaux – le niveau rue et le niveau de la dalle ainsi que tous les niveaux intérieurs du bâtiment. La partie inférieure de l'escalier est en continuité avec l'escalier monumental extérieur. L'entrée des usagers se fait à travers de l'accueil dans le nouveau bâtiment depuis la rue des Petits Ponts. Des façades vitrées permettent la liaison visuelle entre les salles. Elles expriment la multitude des fonctions et manifestent le statut de bâtiment exemplaire en ce qui concerne l'approche environnementale : Des lamelles fixes et orientables permettent de gérer l'apport de l'énergie solaire passive. Elles permettent l'échauffement au printemps, en automne et en hiver en position fermée et servent en position ouverte de protection solaire en été. La régulation de l'apport de l'éclairage naturel et son fonction de filtre créant l'intimité des espaces intérieurs sont assurés par cette résille.



Les lamelles donnent au bâtiment une apparence de légèreté. La variation de l'inclinaison des lamelles le rend vivant.

Les parties opaques suivent la structuration horizontale du bâtiment. Les murs opaques du gymnase et du squash se distinguent par une vêtue en tôle inox polie et plissée. Le matériau rend les façades lumineuses et reflète les couleurs de la ville.

La section de l'escalade forme une unité à part. Elle est intégrée dans le socle. Son accès se fait par la rue intérieure face à la Pagode. Les vestiaires et la salle des pans sont situées au rez-de-chaussée.

Le niveau de la salle de l'escalade se situe à 6 mètres en dessous du niveau de la voie. Il est accessible par un escalier et un ascenseur situés à proximité de l'entrée. Un volume de grande hauteur éclairé naturellement sur la façade sud comprend l'escalier et l'ascenseur.

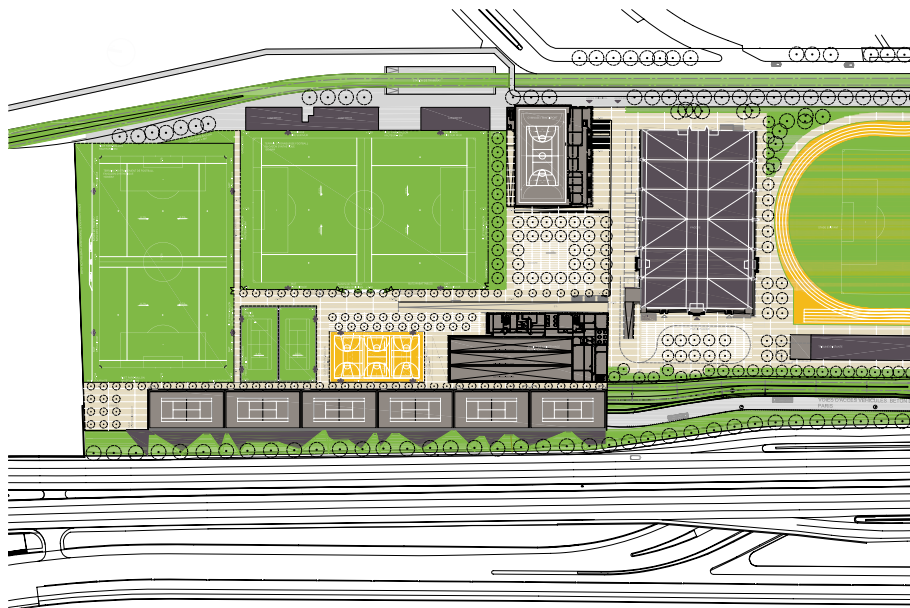
La salle d'escalade est également éclairée naturellement.

Le gymnase est situé au niveau haut. Depuis l'escalier principal on atteint les vestiaires à travers d'un hall au niveau haut et d'un autre au niveau intermédiaire. Le hall au niveau intermédiaire donne accès aux tribunes. Il accueille le public.

Le club house forme l'entrée de l'étage supérieur. Il s'ouvre sur la place haute.

Ce niveau comprenant la salle de danse, la musculation et le squash s'organise autour d'un patio aménagé en jardin.

Dietmar Feichtinger Architectes



ÉQUIPES D'ARCHITECTES INVITÉES

Xaveer de Geyter Architectes sarl
associée à SETEC Bâtiment sa et
Michel DESVIGNE Paysagiste sarl



Dominique Perrault Architecture
associé à AWP sarl, SAUNIER &
Associés sas et Cabinet RPO sas



Bernard Tschumi urbanistes
Architectes sarl associée à OTH
Conseil sarl, IOSIS Bâtiments sarl et
NEVEUX ROUYER Paysagistes sarl



Exposition du 6 février au 1 mars 2009. Entrée libre.
Ouverture du mardi au samedi de 10h30 à 18h30 et le dimanche de 11h00 à 19h00.

CONTACT PRESSE

Pavillon de l'Arsenal / Julien Pansu. Tel.: 01 42 76 31 95

e-mail: julienpansu@pavillon-arsenal.com

Dossier de presse téléchargeable librement sur internet:

www.pavillon-arsenal.com

Illustrations libres de droits sur demande.



PAVILLON DE L'ARSENAL

Centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture
de Paris. 21, bd Morland 75004 Paris France - 01 42 76 33 97 - www.pavillon-arsenal.com